



Formation à l'Hôtel PALLADIA à TOULOUSE
Les 17 et 18 Mars 2026 de 9h00 à 17h00

ERRD : Construire un EERRD 2025 efficace avec la mise en place du FGU en mi-année

Remplir efficacement l'ERRD 2025 grâce à des nouveaux outils adaptés prenant en compte ce FGU (fusion des sections dépendance et soins).

Depuis plusieurs années, les résultats des Ehpad se sont fortement détériorés et pour beaucoup d'établissements, cela se traduit par de forts déficits.

A ce jour, l'ERRD n'est souvent qu'une contrainte réglementaire, or pour améliorer vos résultats, il convient que l'ERRD devienne également un véritable outil de pilotage financier.

Cette année, pour 23 départements, il y a eu le déploiement du FGU (forfait global unique ou fusion des dépendance et soins). Cette expérimentation a démarré le 1^{er} juillet 2025, ce qui a généré des décalages importants entre vos comptabilités analytiques et les documents officiels à produire. Cela a également modifié les stratégies à déployer avec la perte de la liberté des clefs de répartition comme celle des AS/AMP par exemple. Enfin, ce déploiement a transformé également vos stratégies sur la politique d'entrée des résidents.

Avec l'ensemble de ces bouleversements, il va falloir dorénavant maîtriser toutes ces nouveautés afin de les reproduire efficacement dans un EERRD 2025, pour que ce dernier puisse rester un outil de stratégie et de pilotage.

Après avoir insisté sur l'enregistrement de ces écritures dans le cadre réglementaire et les outils nécessaires pour bien les appréhender, nous profiterons de ces journées de formation pour, également maîtriser totalement les cadres envoyés et notamment les agrégats de l'analyse financière (CAF, FR, BFR, trésorerie) afin d'assurer une pérennité à votre établissement.

Enfin, nous mettrons en exécution les différents outils à travers des cas concrets tout au long de la formation.

PROGRAMME DE FORMATION

► **Intitulé : ERRD 2025: Un outil pour développer sa stratégie financière dans un environnement réglementaire changeant avec le déploiement du FGU (fusion des sections dépendance et soins).**

PUBLIC CONCERNE :

Directeurs et cadres d'EHPAD, gestionnaires, comptables, chargé de missions dans les ARS et les Départements...

PRE-REQUIS :

Être dans un établissement soumis au déploiement du FGU.

OBJECTIFS:

- **Comprendre** les modifications profondes en lien avec le FGU.
- **Analyser les incidences de l'ERRD sur la gestion financière de votre établissement**
- **Proposer** un diagnostic financier cohérent
- **Présenter** un ERRD cohérent et fiable
- **Créer** des tableaux de bord efficaces
- **Mettre en œuvre** une stratégie financière suite à l'ERRD



COMPETENCES VISEES :

- Approfondir ses compétences en matière de gestion budgétaire et d'analyse financière pour orienter les décisions d'affectation des ressources
- Utiliser la gestion budgétaire comme un outil de pilotage
- Comprendre l'outil de communication financière (ERRD) pour en faire un outil stratégique
- Se réapproprier la compréhension de l'arrêté soin avec des particularités comme le financement (Ségur et de déploiement du FGU...)



DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- Formation évolutive (s'adapte aux questions de jour)
- Méthode démonstrative : apports théoriques et concepts
- Méthode participative : Echanges sur les pratiques tout au long de la formation
- Méthode interrogative : Questionnement autour de certaines thématiques pour donner une vision hélicoptère
- Support de la formation sur powerpoint
- Présentation d'outils pour améliorer l'analyse



CONTENUS

Préambule : Déploiement du FGU dans 23 départements, des résultats en fortes diminutions et souvent déficitaires. Et si l'ERRD permettait de bâtir sa stratégie financière pour revenir vers l'équilibre.

I- ERRD 2025: Maitriser son environnement réglementaire pour en faire un outil de stratégie

A) Maîtriser le passage au FGU

1. Comprendre son arrêté soin avec cette particularité
2. Apprendre les impacts stratégiques de ce déploiement
3. Appréhender la particularité du FGU dans le cadre de l'ERRD

B) Des retraitements en lien avec les CNR obtenus en fin d'année

1. Prévoir ou pas les provisions
2. Retraitements des crédits exceptionnels (subvention, compléments d'enveloppes...)

- C) Des retraitements en lien avec la fin de l'étanchéité tarifaire**
1. Retraitements du Ségur
 2. Retraitements de la PGA le cas échéant

II- Des pré requis nécessaires pour construire son ERRD et le comprendre

1. Notion de CAF (Capacité d'autofinancement)
2. Notion de FR (Fonds de Roulement)
3. Notion de BFR (Besoin en Fonds de Roulement)
4. Notion de Trésorerie
5. Autres prérequis importants : Bilan financier

III- Améliorer sa compréhension de l'ERRD : Remplir les différentes annexes avec efficacité, cohérence et précision grâce à des outils appropriés.

1. ERRD Complet : Articulation entre les différents tableaux de l'ERRD : comprendre le cheminement financier du cadre complet (avancement pas à pas sur les différents onglets), affectation des résultats quelles règles, quelles priorités.
2. Présentation de l'annexe activité : Comment la remplir pas à pas grâce à des outils adaptés
3. Présentation de l'annexe sections tarifaires : Déploiement du FGU et cohérence des chiffres annoncés entre les différentes annexes. Exemple d'outils et réflexion de cohérence.
4. Présentation de l'annexe du personnel : Eviter les pièges de présentation pour une meilleure analyse, Fin de la liberté des clefs tarifaires ; qu'est-ce que cela change ? Analyse à travers des outils pour affiner sa présentation.

Conclusion :

Attention au paradoxe des résultats dans une situation de crise
Donner du sens à son ERRD

IV : Cas concret : Apprentissage par l'exemple

Au cours de ces journées, nous travaillerons en mini groupe sur des cas concrets ou si vous le voulez sur vos propres cas, nous pourrons ainsi étudier les paradoxes de présentation, les points à affiner....

❓ MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation des acquis en amont via un questionnaire d'auto positionnement
- Evaluation **des acquis** de la formation en fin de journée **via un questionnaire**
- Questionnaire satisfaction en fin de journée

⌚ VALIDATION DE LA FORMATION

- Attestation de formation

⌚ MODALITES

- **Durée** : 1 séance de 14 H
- **Date** : 17 et 18 mars 2026
- **Horaires** : de 9H00 à 17H00 (8h30 accueil des stagiaires et 1 heure de pause déjeuner)
- **Modalités** : Formation en **présentiel**. Avant la formation, chaque stagiaire recevra :
 - Le programme de la journée
 - Le règlement intérieur de la formation
 - Une feuille de recensement des besoins (FAP)
 - Le powerpoint de la formation
 - Une enquête satisfaction
 - Un bulletin d'évaluation

- **Lieu :** Hôtel PALLADIA – 271 Avenue de Grande Bretagne –TOULOUSE
- **Accessibilité :** Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous recommandons de nous contacter avant votre inscription. Nous pourrons ainsi détailler les possibilités que nous pouvons mettre en place pour vous permettre de suivre la formation dans les meilleures dispositions.
Contact de notre RHF : Cyril dechegne : 06 78 20 53 02
- **Effectifs formés :** 12 à 14 personnes
- **Numéro de déclaration d'activité:** 73 31 051 1031. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
- **Organisme accrédité « Qualiopi »**

€ **TARIFS**

- Inter : 790 € par personne pour 2 jours

! **INTERVENANT**

- Les formations sont réalisées par Cyril Dechegne : Formateur depuis près de 25 ans, il est le Gérant de CDC, Intervenant à la TBS de Toulouse en Gestion financière et gestion de la performance, Evaluateur externe à l'AFNOR, formateur auprès du CNFPT OCCITANIE, Rédacteur en chef de l'Agenda Médico-Social, co-auteur d'un livre « Gérer un Ehpad au quotidien »...
- Contact : Cyril DECHEGNE : 06 78 20 53 02 / cyril@cyrildechegne.fr

LES + de CYRIL DECHEGNE CONSULTING

- Travaille dans le secteur médico-social depuis 1996
- Le formateur exerce également le métier de consultant sur la même thématique, ce qui rend les formations très fonctionnelles.
- Formation présentant des outils de gestion et d'analyses
- Il a exercé le métier de « tarificateur » dans un Conseil Départemental, ce qui permet également d'avoir une vision périphérique du secteur



CyrilDechegneConsulting

Spécialiste en E.H.P.A.D.

Je me **préinscris** à la formation du **17 et 18 mars 2026** dont le thème est : **« Construire un E.R.R.D efficace avec la mise en place du FGU en cours d'année »**. Je recevrai en suivant la « convention de formation » qui formalisera mon inscription (dès sa signature) et adresserai un chèque (virement ou mandat administratif) d'un montant de **790 € Unité** à l'ordre de « Cyril Dechegne Consulting ».

Une attestation de présence vous sera délivrée à l'issue de la formation. Le tarif comprend les 2 journées de formation (9H00-17H00), la remise de documents, le déjeuner et les collations lors des pauses.

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

.....

Téléphone :

e-mail :

Nom et prénom du participant :

Fonction du participant :

Statut de l'établissement (entourez votre statut) : Public Associatif Privé

Personne signataire de la convention (nom et fonction) :

**Merci de retourner cette préinscription par courriel à : cyril@cyrildechegne.fr
ou par courrier à :**

Cyril Dechegne Consulting – 2 Chemin de Garric – Bât A, Appt 13- 31200 TOULOUSE

Renseignements auprès de :

Cyril Dechegne 06 78 20 53 02 / cyril@cyrildechegne.fr

RHF : Cyril Dechegne 06 78 20 53 02

Condition d'annulation :

Compte tenu des frais engagés pour chaque participant, Cyril Dechegne Consulting se verra dans l'obligation de facturer le montant total de la formation pour toute annulation intervenant au plus tard dans les 5 jours avant la formation. Pour être valable l'annulation devra être formulée par écrit (lettre, e-mail). Nous vous remercions de votre compréhension.